

Accueil » Vaud » article

La gauche veut en savoir plus sur le «fichier clandestin» de la police

Paru le Mardi 07 Décembre 2010

MICHAËL RODRIGUEZ



La gauche vaudoise veut des explications sur les fiches de la police cantonale. Les groupes socialiste, vert et A gauche toute ont déposé hier une motion au Grand Conseil. Ils demandent l'interdiction de la récolte d'informations à caractère politique ainsi qu'un rapport du Conseil d'Etat sur les fiches cantonales. Le gouvernement a admis en fin de semaine passée l'existence d'une base de données informatique recensant des personnes jugées dangereuses pour la sécurité de l'Etat de Vaud. En font partie, notamment, certains «querulents». Pour le reste, la police cantonale refuse de préciser le contenu de ces fiches, qui ne reposent sur aucune base légale spécifique (notre édition d'hier). Pour Jean-Michel Dolivo, président du groupe A gauche toute, on est donc face à un «fichier clandestin».

La motion demande d'inscrire dans la loi cantonale sur la protection des données l'interdiction de récolter des «informations concernant l'engagement politique ou l'exercice des droits découlant de la liberté d'opinion, d'association et de réunion». La gauche veut aussi que le Conseil d'Etat explique dans un rapport quel type d'informations figure dans ce fichier, quelle est sa base légale, si les personnes concernées ont le droit d'y accéder et, le cas échéant, de rectifier des informations erronées. «Toutes ces questions posent de graves problèmes en matière de protection de la personnalité et de respect des libertés fondamentales du citoyen», écrivent les roses-rouges-verts.

La transmission de ces données est un des points critiques. Le Conseil d'Etat a indiqué que certains renseignements étaient transmis aux polices municipales, ce qui fait bondir l'écologiste Béatrice Métraux, cosignataire de la motion: «Les polices municipales, hormis celle de Lausanne, n'ont aucune compétence judiciaire. Que font-elles de ces données? S'en servent-elles pour contrôler tel ou tel citoyen?» Pour la députée verte, «il n'y a pas de culture de la protection des données dans ce canton».

La socialiste Cesla Amarelle, cosignataire de la motion, se dit «extrêmement étonnée»: «Lors de plusieurs débats, notamment sur l'infiltration d'ATTAC et sur la vidéosurveillance, le Conseil d'Etat nous a chaque fois assuré que tout était en ordre!»

Selon la loi vaudoise sur la protection des données, l'existence du fichier cantonal aurait dû être signalée dans un «Registre des fichiers» accessible sur internet. Mais deux ans après l'entrée en vigueur de la loi, ce registre n'existe toujours pas. «On a buté sur des questions de développement informatique», explique Christian Raetz, préposé cantonal à la protection des données. Le registre devrait voir le jour d'ici à cet été. |

Commentaires

La gauche veut en savoir plus sur le «fichier clandestin» de la police | S'identifier ou créer un nouveau compte | 0 Commentaires

Affichage

Les commentaires appartiennent à leur auteur.
Ils ne représentent pas forcément les opinions du Courrier.

Votre boîte à outils



Publicité



6SOLI
CINDY VAN ACKER / CIE GREFFE
10-12.DÉC / GRÜ-ADC-USINE

SOUS LA GLACE DE FALK RICHTER
ANDREA NOVICOV
15-19.DÉC / BLACK BOX

GRÜ THÉÂTRE DU GRÜTLI—
TRANSTHÉÂTRE—GENÈVE
WWW.GRUTLI.CH



Concours video

Le Courrier a été partenaire du concours vidéo de l'Arsenic qui avait pour thème... "Les travaux".
Ci-dessous, les vidéos des trois lauréats:

1er prix: Christian Bovey et Vincent Fontannaz « Progress in Work »:

2ème prix: Ursina Ramondett « STRICKLIESEL »



LE COURRIER

- » Présentation
- » Chartre
- » Ass. lecteurs
- » Contacts
- » L'équipe
- » Statuts NAC
- » Architrave
- » Partenaires
- » Historique
- » Membres
- » L'agenda
- » Tarifs annonces

LE COURRIER

- » Abonnez-vous!
- » Le coin des abonnés
- » Nouvelles du Courrier



;